

**POLE ANIMATION JEUNESSE, SPORTS  
ET VIE ASSOCIATIVE**

Service Animation, jeunesse, éducation  
Populaire et vie étudiante  
AB

Metz, le 29 avril 2010

**20**

**R A P P O R T**

**OBJET : ATTRIBUTION DE BOURSES ET DE PARRAINAGES DANS LE CADRE DU DISPOSITIF ENVIE D'AGIR**

Il est proposé au Conseil Municipal de soutenir deux projets dont un relève du dispositif « Projet Jeunes » et un du dispositif « Défi Jeunes » pour un montant total de **2 400 €**.

**1. DÉFI JEUNES**

**- Arnaud DEWITTE : « One - Personne Records » - Crédit artistique**

Arnaud DEWITTE, messin de 29 ans, acteur de la scène des musiques actuelles locale, a créé en 2009 l'association PERSONNE RECORDS qui produit des artistes locaux. Il organise, à l'occasion du premier anniversaire de sa structure au mois d'avril, une manifestation investissant l'ensemble du complexe des Trinitaires et y proposera concerts, expositions photos, conférence et installation vidéo. L'objectif de l'association est de promouvoir les artistes pour lesquels elle travaille et, après une première année d'exercice fructueuse, créer un emploi permanent. Le coût total de l'opération s'élève à 54 884,70 €. Il est proposé d'accorder un parrainage à hauteur de **1 200 €**.

**2. PROJET JEUNES**

**- Ana ALONSO : « Les Peraperpsyans » - Edition**

Ana ALONSO est une lycéenne messine de 17 ans qui a entrepris d'écrire un livre. Il s'agit d'un roman de science-fiction appelé « les Peraperpsyans ». Ana s'est inscrite dans le programme Envie d'Agir afin de faire éditer son écrit portant sur l'acceptation des différences. Le coût total de l'opération s'élève à 5 220 €. Au regard de l'originalité et de la qualité du travail de la jeune messine, il est proposé d'attribuer un parrainage de 200 €, mais aussi de prendre en charge la bourse Envie d'Agir pour un montant de 1 000 €, et donc d'accorder à Ana ALONSO une subvention totale de **1 200 €**.

Il est proposé au Conseil Municipal d'adopter la motion suivante :

## MOTION

### **OBJET : ATTRIBUTION DE BOURSES ET DE PARRAINAGES DANS LE CADRE DU DISPOSITIF ENVIE D'AGIR**

Le Conseil Municipal,

Les Commissions compétentes entendues,

VU la délibération du Conseil Municipal du 3 juillet 2008 portant sur la signature du protocole d'engagement de la Ville de Metz dans le dispositif Envie d'Agir,

DECIDE de verser au Centre d'Information et de Documentation Jeunesse une subvention globale pour un montant de 1 200 € au titre d'un parrainage dans le cadre du dispositif « Envie d'agir » et au bénéfice du projet suivant :

#### **DEFI JEUNES**

- « One – Personne Records » (Arnaud DEWITTE)	1 200 €
---	---------

DECIDE d'attribuer les subventions suivantes à l'association « Pays de Gosen » au titre du parrainage et de la bourse Envie d'agir Ville de Metz :

#### **PROJET JEUNES**

- « les Peraperpsyans » (Ana ALONSO)	1 200 €
--------------------------------------	---------

Les crédits sont inscrits au budget de l'exercice en cours.

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous documents et pièces connexes à cette affaire et notamment les lettres de notification portant rappel de l'objet de la bourse, de ses conditions d'utilisation ainsi que de la faculté pour la Ville de Metz d'en recouvrer tout ou partie, en cas de non respect de son affectation ou de non réalisation du projet.

Pour le Maire,  
L'Adjoint Délégué :

Thomas SCUDERI